

Bienvenue à

**Art de la danse,
Gym & Loisirs**

Saint Barthélemy de Vals

SAISON 2018/2019

Livret d'informations à conserver
planning - règlement intérieur - tarifs



www.artdeladanse.com

Art de la danse. Gym & Loisirs (AG&L)

Association agréée Jeunesse et Sports, affiliée FFD

Chez Monique Secret - Route des Creux - 26240 Saint Barthélemy de Vals

07 81 97 84 49 – contact@artdeladanse.com

Selon l'article 293 B du C.G.I., l'association AG&L n'est pas assujettie au régime de la T.V.A

Association à but non lucratif - SIRET 421 227 976 00014 - APE 9312Z Activités de clubs de sports

PLANNING AG&L – 2018/2019

(modifications possibles jusqu'à fin septembre en fonction des effectifs)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
Gym douce et posturale 10h00>11h00		Gym douce et posturale 10h00>11h00		Danse classique 1 ^{er} cycle (1C) 1C1, 1C2 et 1C3 Nés en 2010, 2009 et 2008 10h00>11h30
		Initiation à la danse Nés en 2011 et 2010 11h15>12h30		Danse classique 3 ^e cycle (3C) et perfectionnement Nés en 2005 ou avant 11h30>13h30
Éveil à la danse 2 Nés en 2013 et 2014 17h00>17h45	Éveil à la danse 1 Nés en 2014 et 2013 17h00>17h45	Danse classique 1 ^{er} cycle (1C) 1C2, 1C3 et 1C4 Nés en 2009, 2008 et 2007 16h00>17h30	Éveil à la danse 3 Nés en 2012 et 2011 17h00>18h00	Atelier 1 ^{er} cycle 1C2 et 1C3 1 fois par mois + une journée durant les vacances de Toussaint et de février
Technique de pointes 2C1 à 3C Nés en 2007 ou avant 17h45>19h00	Danse jazz 1 ^{er} cycle (1C) 1C1 à 1C4 Nés en 2010, 2009, 2008 et 2007 17h45>19h15	Danse classique 2 ^e cycle (2C) 2C1, 2C2, 2C3 Nés en 2007, 2006 et 2005 17h30>19h00	Danse jazz 2 ^e cycle (2C) 2C1, 2C2, 2C3 Nés en 2007, 2006 et 2005 18h00>19h30	Atelier 2 ^e cycle 1 fois toutes les 6 semaines
Gym fitness 19h15>20h15	Atelier mémoire 1 ^{er} cycle (1C) 19h15>19h30	Danse jazz 3 ^e cycle (3C) Nés en 2005 ou avant 19h00>20h30	Danse jazz Perfectionnement 19h30>21h30	Compagnie calame 1 fois toutes les 6 semaines
	Danse jazz ados/adultes Nés en 2005 ou avant déb. ou non 19h30>20h45			JEUDI 18h00>19h00 Étirements à partir de 7 ans
Éveil et initiation	1 ^{er} cycle (1C)	2 ^e cycle (2C)	3 ^e cycle (3C) et perf.	Gym

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DANSE – 2018/2019

- Lors de la permanence de retour de dossier (29/09/18), tous les dossiers doivent être complets.
La fiche de renseignements dûment complétée, les autorisations et engagement complétés et signés, le règlement intérieur signé précédé de la mention « lu et approuvé ».
Joindre : un certificat médical d'aptitude à la danse, le règlement de la carte d'affiliation à la FFD de 19€ à l'ordre de l'AG&L, le chèque de caution pour les costumes du spectacle à l'ordre de l'AG&L, le règlement des cours de l'année entière à l'ordre de l'AG&L.
Possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin). Règlement possible par chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), PASS'Région, bons CAF.
- Toute année commencée reste due. Seules les personnes présentant un certificat médical de contre-indication pourront se faire rembourser en cas d'arrêt pour cause médicale.
- Chaque élève doit être présent 10 minutes avant le début du cours afin de s'habiller et de commencer à s'échauffer.
- Prendre soin de se reporter au tableau d'affichage avant chaque cours.
- l'élève doit rigoureusement respecter la tenue de travail : voir tableau d'affichage et site internet (www.artdeladanse.com).
- Chaque absence ou retard doit être excusé par texto ou message vocal au début du cours au **07 82 43 00 48**.
- Les locaux appartiennent à la municipalité de Saint-Barthélemy de Vals. Les vestiaires sont déterminés par les bancs. Il est formellement interdit de franchir ces limites.
- Le spectacle de fin d'année fait parti intégrante de l'apprentissage de la danse et de la scène. Il est fortement conseillé d'y participer. Néanmoins, si vous vous engagez à participer au spectacle, il est indispensable d'être présent à l'ensemble des cours et des répétitions pour préparer au mieux cet événement. Trop d'absences pourront entraîner l'exclusion du spectacle (celles-ci gênant le travail des autres élèves).

Ce document est inséré dans le dossier d'inscription, il doit être signé par l'élève et ses parents pour les mineurs avec la mention « Lu et approuvé ».

TARIFS AG&L – 2018/2019

1 carte d'affiliation à la FFD individuelle obligatoire de 19 €

Est comprise dans l'affiliation à la FFD une assurance couvrant l'élève en cas d'accident.

ÉVEIL À LA DANSE ET INITIATION À LA DANSE

<u>Eveil à la danse:</u>	66 € / trimestre	198 € / an
<u>Initiation à la danse :</u>	72 € / trimestre	216 € / an

DANSE CLASSIQUE, DANSE JAZZ (à partir du cycle 1)

1 cours/semaine :	72 € / trimestre	216 € / an
2 cours/semaine :	127 € / trimestre	381 € / an
3 cours/semaine :	176 € / trimestre	528 € / an
4 cours/semaine :	219 € / trimestre	657 € / an
5 cours/semaine :	256 € / trimestre	768 € / an

Le 4^e cours pris par un seul et même élève est gratuit.

Il est fortement conseillé de suivre 2 cours par semaine pour voir la progression de l'élève.

Veillez à calculer la totalité des cours pris par votre ou vos enfants.

Le nombre de cours se calcule par famille et non par danseur.

Exemple :

Dans la même famille : un enfant en éveil + 1 enfant en danse classique + un parent en danse jazz = 3 cours soit 176 € / trimestre

GYM, gym fitness et gym douce et posturale

1 cours par semaine :	32 € / trimestre	96 € / an
2 cours par semaine :	59 € / trimestre	177 € / an

Règlement des cours de l'année entière à l'inscription. possibilité de différer les encaissements en 3 fois (octobre / février / avril) ou en 9 fois (de octobre à juin) et règlement possible par chèques vacances, chèque Top Dep'Art (sport), PASS'Région, bons CAF.

Permanence d'inscriptions et de retour des dossiers complets :

Lundi 2 juillet 2018 de 18h à 19h

Permanences d'information et d'inscriptions :

Mercredi 5 septembre de 17h à 19h & Samedi 8 septembre de 10h30 à 12h

Permanence de retour des dossiers complets :

Samedi 29 septembre 2018 de 10h à 12h

Dans le hall de l'école maternelle publique Pablo Picasso de Saint Barthélémy de Vals

Reprise des cours le lundi 10 septembre 2018